



# KAYSERSBERG

## transparence

BULLETIN MUNICIPAL

## LE MOT DU MAIRE

### Retour dans la réalité

J'avais encore la tête dans la féerie de Noël à Kayserberg. Je rêvais qu'en 2011 tout irait mieux, quand la dure réalité m'est tombée dessus sans crier gare.

Dès le 2 janvier, j'ai appris la mort d'une jeune palestinienne de 26 ans que j'avais côtoyée à Bil'in en 2009.

**Bil'in est un village palestinien dont Israël a confisqué 70% des terres agricoles en violation de toutes les lois internationales. Et personne ne réagit!**

Chaque vendredi, les habitants de Bil'in font une marche pacifique et non-violente, soutenus par celles et ceux qui luttent pour la paix dans le monde. Et chaque vendredi, l'armée coloniale israélienne canarde les manifestants avec des bombes lacrymogènes et autres saloperies.



Participation à la manifestation des agriculteurs palestiniens à Bil'in sous les tirs de bombes lacrymogènes. Au fond, on peut apercevoir le mur de 40 mètres de large.

En 2009, après avoir tenté d'ouvrir une brèche dans ce mur de la honte qui empêche les villageois d'aller cultiver leurs champs, nous nous sommes aussi fait tirer dessus.

**Notre jeune amie est morte à ce même endroit.**

« Elle n'avait qu'à rester chez elle, et laisser faire... »

Et moi aussi d'ailleurs... »

**Elle commence bien l'année 2011 !!!**

En l'an 2000, l'ONU avait promis de tout mettre en œuvre pour qu'en 2010, existe un état palestinien et que la pauvreté sur terre soit divisée par 2. Nous avons tous applaudi.

**Pourtant 10 ans plus tard, rien n'a été fait.**

Guerres, crises, terrorisme, on aura tout eu...

Au contraire, il n'y a jamais eu autant de Terriens qui ne mangent pas à leur faim qu'aujourd'hui et **toutes les 3 secondes un enfant meurt de faim dans le monde.**

**Notre pouvoir d'achat a fondu comme neige au décapeur thermique à cause d'une crise boursière organisée par des spéculateurs sans scrupules.** Oui, chacun d'entre nous paie les dégâts d'une crise spéculative et non ceux d'une crise économique comme les médias aux ordres tentent de nous le faire croire.

La publicité à la télé, cette géniale invention à décérébrer, nous pousse à consommer toujours plus, comme si c'était l'accumulation de biens inutiles qui rendait heureux.

Cela nous oblige à piller toujours plus les ressources naturelles et à stériliser d'énormes surfaces cultivables.

**L'équivalent de la surface de l'Italie est détruit chaque année par le béton et la pollution!!!**

Mais la Terre nous fait comprendre violemment qu'elle en a franchement marre de nos conneries. Le bouleversement climatique fait fondre les glaciers en Europe, provoque des inondations mortelles en Australie et en Chine, des coulées de boues au Brésil, et des incendies à Moscou.

L'information et la politique sont devenues spectacle.

Nos tristes politicards, marionnettes mises en place par celles et ceux qui payent leurs campagnes électorales, travaillent servilement à engraisser leurs maîtres.

**Les lois ne sont pas faites pour nous qui travaillons dur (salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs...) mais pour enrichir Mme Bétancourt & Co.**

A Kayserberg cela fait longtemps que nous avons compris cela et que nous agissons pour sauver la planète.

Le nouveau PLU (voir dossier central) imposera de densifier l'habitat afin d'économiser les surfaces agricoles, car la terre est là pour nous nourrir et non pas pour spéculer.

En incitant chacun à mieux protéger notre environnement, **ce PLU permettra de vivre encore mieux à Kayserberg.**

Et je suis convaincu que comme moi, vous pensez qu'il est urgent d'agir, que c'est le partage qui augmente notre richesse, que la solidarité crée du sens à notre vie et que travailler ensemble valorise les initiatives.

Comme moi vous savez que quand on a touché le fond, il faut donner un grand coup de pied pour remonter à la surface.

Eh bien allons-y! Allons à l'essentiel! Ne perdons plus notre temps à courir après des futilités.

Preons les bonnes décisions. Tous ensemble.

**Alors 2011 sera une bonne année pour nous tous.**

Henri STOLL

# TRAVAUX

## Salle informatique de l'école Jean GEILER

À la demande des enseignants de l'école GEILER, la commission des écoles, managée par Olivia Petitdemange, a décidé d'améliorer l'aménagement de la salle d'informatique. L'équipement de cette salle est passé de 9 à 15 ordinateurs.

Nous avons mis des machines plus puissantes, plus rapides et avons procédé à l'augmentation du débit internet qui est passé de 512Ko/s à 8 Mo/s.

Nous avons aussi changé le mobilier et modifié l'installation électrique.

A Kaisersberg, la municipalité est attentive à ce que chaque enfant, quelque soit son milieu, puisse avoir accès à un ordinateur.

**Cela fait partie de la notion d'égalité des chances.**

## Ancienne caserne des pompiers



Nouvelles portes à l'ancienne caserne

L'ancienne caserne des pompiers, lors du transfert du corps dans la nouvelle caserne, fut immédiatement occupée par les associations, sans qu'aucune réparation n'y fut faite.

Nous avons décidé de rendre cette construction plus fonctionnelle en agissant sur 3 domaines :

1. La sécurité
  - Remplacement des portes
  - Mise en conformité électrique
  - Réparation de la toiture
2. L'esthétique
  - Réparation des crépis
  - Réfection des peintures
3. L'amélioration de l'utilisation

En outre, après les violentes pluies de cet été, la commission « eau et assainissement » travaille sur l'amélioration des écoulements des eaux dans cette zone, puisque le rez-de-chaussée de ce bâtiment a été inondé à plusieurs reprises.

Des travaux auront lieu cette année dans l'espace devant la caserne.

Hubert BECKER

Conseiller délégué au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)

## Rénovation de l'aire de jeux du Parc Schweitzer

Le petit parc de jeux (en face de la pharmacie), bien qu'agréable, manquait d'attractions pour les enfants au-delà de 3 ans.

Nous venons d'installer 2 nouveaux jeux.

**La forêt des ouistitis** pour les 2 à 6 ans est une structure en bois dont les différentes activités s'inspirent des parcours acrobatiques en hauteur dans les forêts mais adaptés bien sûr aux plus petits.



La forêt des ouistitis

4 tourelles sont reliées les unes aux autres par :

- le pont japonais
- la poutre d'équilibre
- le passage des lianes
- le pas de géant
- le tunnel

Un vrai programme pour petits aventuriers.

**La forêt labyrinthe** pour les 5 à 12 ans est une structure en acier équipée de jeux d'escalade et de filets pour grimper dans tous les sens. Très bon pour l'équilibre, la coordination des mouvements et la concentration. C'est carrément sportif !



La forêt labyrinthe

Nicole JUNG, Adjointe chargée du Cadre de Vie

## Focus sur les dispositifs en faveur de la maîtrise de l'énergie à Kaysersberg

### Le point sur les visites énergétiques

Le dispositif a été lancé à la fin du mois d'octobre 2009, à la suite de la journée d'information « *forum énergie et habitat* ».

À la fin de l'année 2010, seules 20 foyers avaient bénéficié de la visite énergétique qui revient à 500 euros (dont subsistent seulement 50 euros de reste à charge), pour les habitants de Kaysersberg. Après un an, il était important de refaire une relance.

Pour cela, 500 courriers ont été envoyés aux propriétaires des logements les plus déperditifs (toitures apparaissant en rouge, orange et jaune à la thermographie aérienne). Un document d'information est disponible à la mairie, sur le présentoir devant le bureau de l'état civil.

Si vous n'avez pas encore réalisé votre visite énergétique, venez vous renseigner en mairie!

Prendre rendez-vous auprès de Joëlle NINOFF.  
Tél.: 03 89 78 10 72.



Image thermique brute d'un quartier de Kaysersberg (source : ADEME)

### Le point sur l'aide aux énergies renouvelables

Nous rappelons qu'il existe des aides à la mise en place d'énergies renouvelables.

Ces aides sont disponibles sans condition particulière, pour chaque habitant de la commune sous réserve que les travaux soient effectués par un professionnel agréé.

À l'heure actuelle, 6 personnes ont bénéficié de l'aide sur la chaudière bois, 7 personnes ont bénéficié de l'aide sur

TYPE D'ÉNERGIE	PART SUBVENTION COMMUNALE
Chaufferie bois à alimentation automatique (granulé ou plaquette)	10% avec un plafond de 1500 €
Panneaux solaires thermiques	10% avec un plafond de 450 €
Panneaux solaires photovoltaïques	10% avec un plafond de 1000 €

le solaire photovoltaïque et 19 personnes de l'aide sur le solaire thermique.

### Le point sur le diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Durant l'année 2010, 18 bâtiments communaux ont été expertisés par un bureau d'étude thermique. Comme pour les logements privés, l'objectif est d'analyser la situation énergétique du patrimoine communal afin d'identifier les sources d'amélioration possibles. Cette expertise servira de base pour les projets de travaux de la commune en 2011 et jusqu'en 2014.



Isolation (fibre de bois + bardage bois) de la façade Nord de l'Ecole Jean Geller

Joëlle NINOFF, Agent de Développement Environnement

## Micro-turbine hydraulique

Depuis toujours, la Weiss a constitué une richesse pour la vallée. Elle a d'abord permis, après la réalisation de barrages et canaux, une fertilisation des cultures. Puis, il y a quelques siècles sa puissance a été utilisée comme force motrice.

Dans notre ville l'utilisation de cette force motrice est une tradition. Elle a été l'énergie de base pour entraîner les meules des moulins, ainsi que les arbres de transmissions des machines chez les artisans. Ce n'est qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que cette puissance a servi à produire de l'électricité.



Turbine lente de type « Vis sans fin »

A partir des années 1960 cette source de production d'électricité a été abandonnée. Il en reste des vestiges puisque l'entrée de la zone d'activité d'Interalspach est signalée par une génératrice réformée. Mais il subsiste surtout des infrastructures, en particulier les barrages et canaux.

A l'heure d'une réflexion sur la production d'énergie propre et renouvelable, il était donc intéressant de réfléchir à la réactivation de cette source d'énergie. Durant cette année nous avons donc inventorié les différentes possibilités d'implantation.

Parmi celles judicieuses, nous avons dû abandonner la première qui consistait à réexploiter le canal qui borde la RD415.

Ce canal appartient à la société DS Smith et est utilisé comme réserve incendie et le cas échéant, comme réserve d'eau nécessaire au process. L'entreprise ne souhaite pas actuellement voir développer cette option.

La seconde possibilité consiste à exploiter la chute après le pont de la rue du Geisbourg (terrain de foot) pour y installer une micro-turbine de 50 à 100KW de puissance.

Ensuite, nous envisageons la mise en place d'une roue à aubes au pont du collège, coté rue basse du Rempart. Cette réalisation aurait un caractère d'abord pédagogique, mais également ludique et décoratif.

Au cours de l'année 2011, nous allons donc travailler pour nous assurer de la faisabilité des solutions envisagées. Il faut vérifier qu'elles n'engendreront pas de nuisances pour le voisinage, tenir compte des préoccupations piscicoles et obtenir les autorisations administratives très dures sur ces sujets.

Enfin, un bilan économique devra démontrer l'intérêt de cette orientation en sachant que les conditions de rachat du courant revendu à Edf ne sont pas très favorables.



Chute d'eau à exploiter éventuellement au pont du Geisbourg

Gérard AGUILLAUME,  
Adjoint à l'Économie et au Tourisme

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Un nouveau projet d'urbanisme ambitieux pour Kayzersberg

### Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Conseil Municipal de KAYSERSBERG a décidé de réviser son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Cette procédure est l'occasion, pour les élus comme pour les habitants, d'entreprendre une réflexion sur l'avenir de la ville à 20 ans et l'aménagement de son espace (futurs secteurs d'urbanisation, voiries et équipements, protection du patrimoine et de l'environnement).

Alors que le POS fixait principalement les règles d'utilisation du sol, le PLU va plus loin en exprimant un véritable projet urbain cohérent à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le règlement (graphique et écrit) devient alors la transcription des choix qui sont faits. La notion de développement durable est désormais inscrite dans la loi.

Le PLU doit respecter les principes suivants :

- un équilibre entre le développement urbain et rural, la protection des espaces agricoles et forestiers, ainsi que des espaces naturels et des paysages ;
- une mixité sociale et une diversité des fonctions urbaines ;
- l'utilisation économe de l'espace et le respect de l'environnement.

Un PLU qui ne respecterait pas ces principes peut être annulé par le Préfet pour non conformité.

### Les documents du PLU

Le PLU est constitué de plusieurs documents essentiels :

- **un rapport de présentation** qui présente le diagnostic communal et recense les besoins présents et futurs. Ce rapport justifie les orientations d'aménagement et les règles fixées par le règlement et analyse les conséquences prévisibles du PLU sur l'environnement ;
- **un Projet d'Aménagement et de Développement Durable** présente le projet communal pour les années à venir ;
- **le règlement** (plan de zonage) détermine très précisément les différentes zones du PLU. Tout projet de construction doit respecter le zonage et les règlements établis dans ce document.



Rendre Kayzersberg encore plus beau

### Les grandes étapes du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- 1 Délibération prescrivant l'élaboration du PLU  
Conseil municipal du 9 juillet 2007.
- 2 Phases d'études : diagnostic, orientations et définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- 3 Concertation auprès de la population.  
Présentation du PADD lors de la réunion publique du 16 novembre 2010.
- 4 Zonage et établissement du règlement par zone  
**(Étape actuellement en cours de réalisation)**
- 5 Enquête publique auprès de la population  
prévue courant 2011.
- 6 Approbation du PLU : prévu fin 2011 / début 2012.

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Le diagnostic sur la ville, base de la réflexion

Le diagnostic constitue le préalable indispensable à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les orientations s'appuient sur une analyse très fine et approfondie de l'existant dans les domaines suivants: démographie, activités économiques, habitat et urbanisation, logement, services et équipements, transport et déplacement, le contexte intercommunal, les lois et réglementations nationales, paysage, milieu naturel, histoire et patrimoine, risques et nuisances.

**Le document intégral (152 pages) est consultable en mairie. Un résumé de 9 pages est consultable sur le site Internet. Il met en évidence les points faibles et dégage donc des enjeux.**

### Besoins recensés par le diagnostic

#### Équipements

- Adaptation constante du niveau d'équipements à l'évolution de la demande de la population.
- Contribuer au développement de l'offre en transports en commun.
- Poursuite du développement des itinéraires et parcours cyclables.

#### Activités et économie

- Veiller à mettre en place les conditions de la pérennisation des activités industrielles.
- Préservation du potentiel productif des terres agricoles et notamment les coteaux viticoles.
- Maintien des commerces de proximité, surtout alimentaires.
- Maintenir un équilibre satisfaisant entre attractivité touristique et besoins des habitants.

#### Logements et Habitat

- Élargir l'offre en logements « intermédiaires » (2 et 3 pièces).
- Diversifier davantage l'offre en logements des futures opérations

- Ouvrir en complément, de nouvelles zones d'urbanisation, en veillant à l'utilisation parcimonieuse de l'espace (densification).

#### Démographie

- Stabiliser la population et assurer un équilibre entre ambition démographique et capacités de la commune à y répondre.
- Fixer les jeunes ménages pour assurer un renouvellement démographique.

#### Paysage

- Maintien des prairies en amont de l'usine en raison de leur rôle d'espace de respiration et de séquence rurale rythmant les parcours tout au long de la vallée.
- Recherche de limites franches et nettes à l'urbanisation sur le coteau tenant compte de la forte sensibilité de ce versant.
- Préservation des clairières contre l'enfrichement par la pérennisation de leur vocation agro-pastorale.

#### Ressources, contraintes, nuisances et énergie

- Nécessité de préserver la ressource en eau.
- Suivi des anciens sites d'activités.
- Réduction des flux de camions dans la vallée de Kaysersberg.

#### Espace bâti

- Réutilisation des logements vacants.
- Concilier densité et qualité urbaine.
- Conserver au centre historique ses fonctions dans le domaine de l'habitat, du commerce et des services pour la population locale.

#### Environnement naturel

- Préservation et pérennisation de la trame des milieux et continuités naturels.
- Confirmation de la vocation agro-pastorale des prairies de fond de vallée et de versant.

## LES ENJEUX POUR KAYSERSBERG

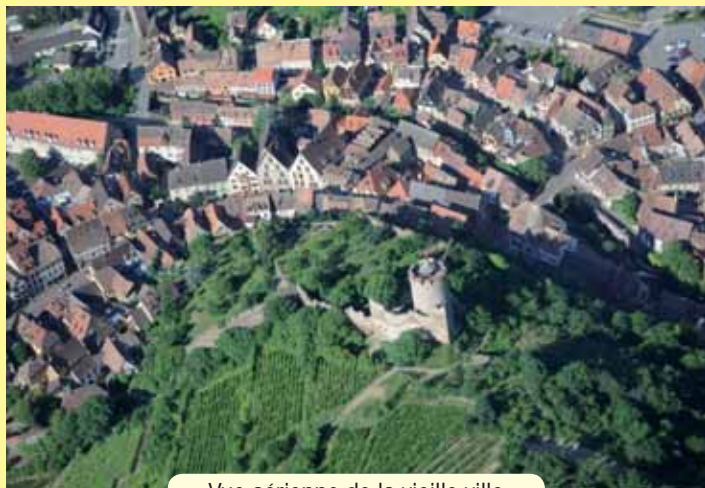
**1** Trouver un équilibre entre renouvellement urbain et extension maîtrisée de l'agglomération d'un côté, et préservation des espaces et des paysages naturels de l'autre.

**2** Assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat.

**3** Garantir une utilisation économe et équilibrée des espaces, la maîtrise des déplacements, la préservation de la qualité du cadre de vie, la protection du patrimoine, la réduction des nuisances et des risques.

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Le P.A.D.D. : l'expression de choix essentiels

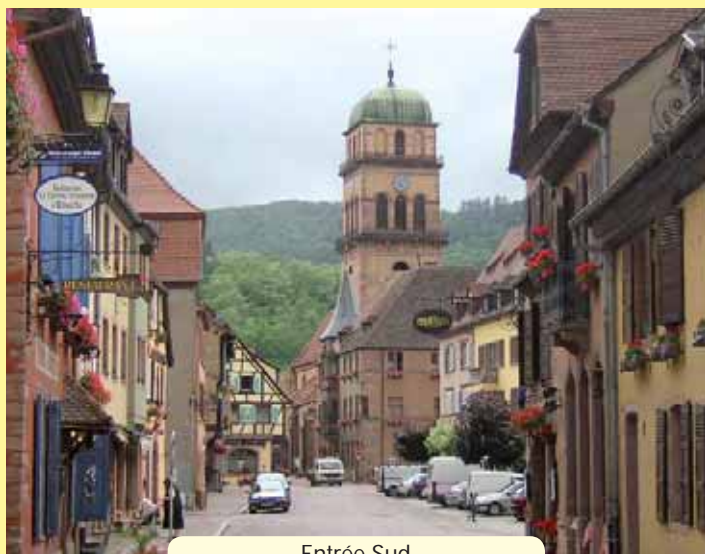


Vue aérienne de la vieille ville

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est un document essentiel et constitutif du P.L.U..

En s'appuyant sur le diagnostic socio-économique et l'analyse de l'état initial de l'environnement, la mise au point du P.A.D.D. représente un moyen pour la commune de se structurer, de se construire autour d'un projet de ville. Il s'agit de passer de la réglementation de l'occupation des sols à un véritable projet d'urbanisme, à un projet de ville qui répond ici à une ambition majeure :

**Renforcer KAYSERSBERG  
dans sa fonction  
de bourg-centre  
à l'échelle de  
la Vallée de la Weiss**



Entrée Sud

La ville entend, en effet, dans le droit fil du Schéma de Cohérence Territoriale Montagne-Vignoble-Ried, exercer et **renforcer son attractivité** et son influence sur l'ensemble de son bassin de vie et d'emploi de manière à fédérer la cohésion des communes de la Vallée et jouer ainsi un rôle moteur dans l'organisation et la structuration du territoire du SCOT.

Les équipements et services en place, la qualité des relations sociales, le dynamisme associatif et économique associés à un patrimoine naturel et urbain exceptionnel constituent autant d'éléments qui fondent une véritable « *plénitude territoriale* » qui fait que **vivre à KAYSERSBERG a un sens ; y habiter c'est demeurer en phase avec son cadre de vie et son environnement.**



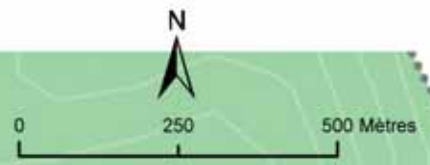
Médiathèque

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) COMMUNE DE KAYSERSBERG LES ESPACES URBAINS ET A URBANISER



## Orientations d'aménagement

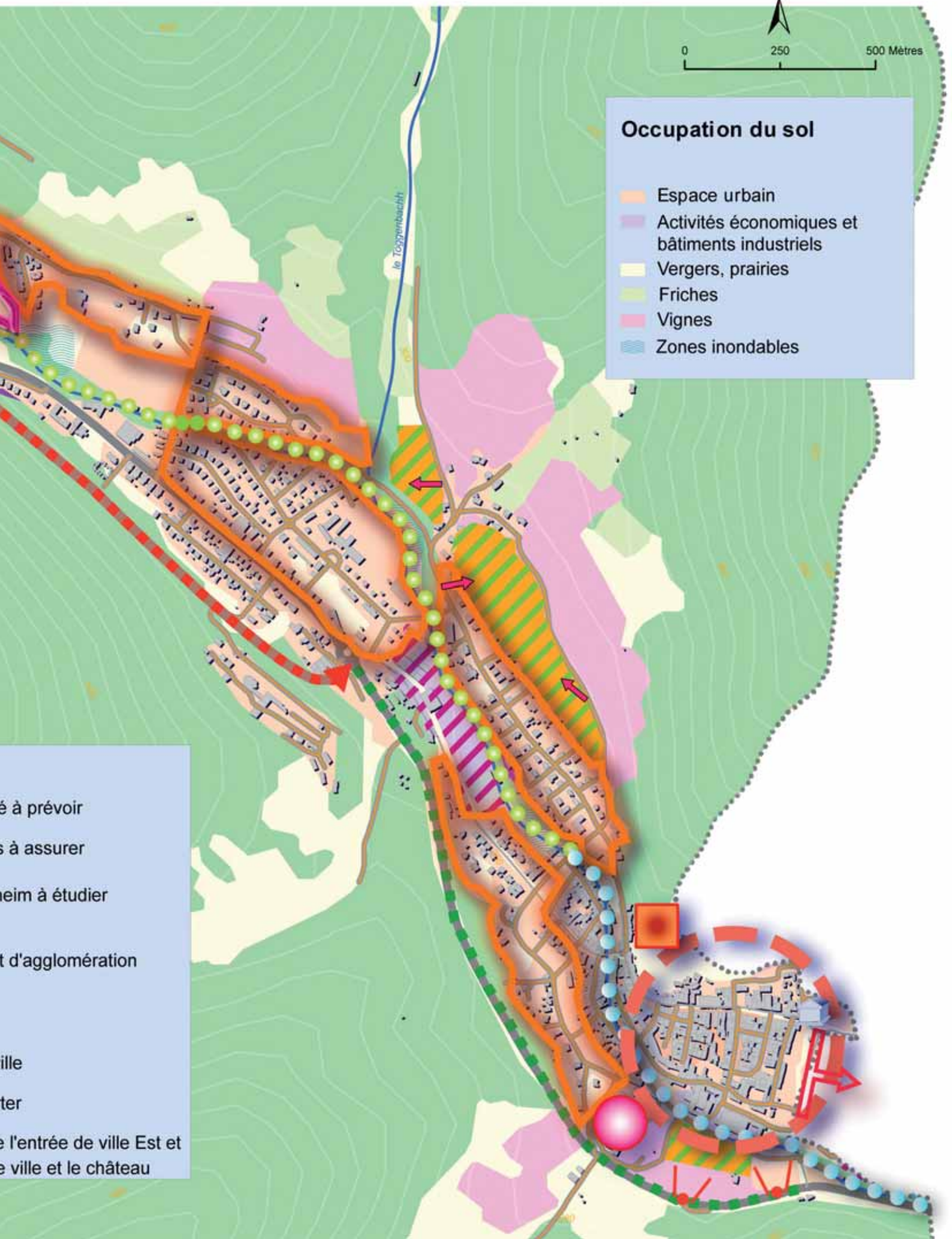
-  Maintien de l'unité architecturale et urbaine du centre historique
-  Protection stricte du château et de ses abords. Conservation de la fonction de point d'appel visuel fort du Château
-  Valorisation des séquences paysagères le long de la RD 415
-  Vocation industrielle et économique des sites à garantir
-  Coulée verte et bleue de la Weiss à sauvegarder
-  Entretien et mise en valeur de la Weiss dans la traversée du centre historique
-  Optimisation et densification maîtrisée de l'espace urbain existant à promouvoir
-  Futurs quartiers à concevoir dans un souci majeur d'insertion urbaine paysagère et environnementale
-  Quartier mixte habitat-activités
-  Desserte des futurs quartiers
-  Développement vers Kientzheim et à planifier
-  Faisabilité du contournement à préserver
-  Ancien tribunal à réhabiliter
-  Amélioration de l'entrée de ville
-  Pôle d'équipements à conforter
-  Conservation de la qualité de vue et des perspectives sur la vallée



### Occupation du sol

- Espace urbain
- Activités économiques et bâtiments industriels
- Vergers, prairies
- Friches
- Vignes
- Zones inondables

é à prévoir  
 s à assurer  
 heim à étudier  
 t d'agglomération  
 ville  
 ter  
 e l'entrée de ville Est et  
 e ville et le château

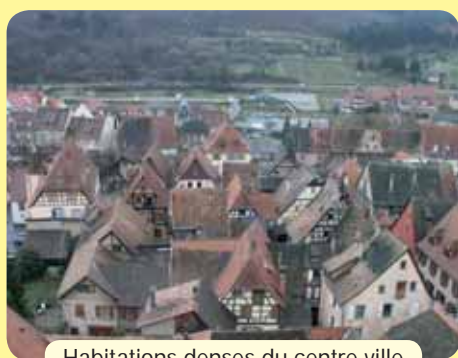


# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Orientations générales à l'échelle de la commune

### Axe 1

**Assurer la vitalité démographique en s'appuyant sur une croissance urbaine adaptée au site et à ses contraintes**



Habitations denses du centre ville

En adéquation avec la présence sur place d'équipements publics, de services, de commerces et d'un fort potentiel économique, KAYSERSBERG, pour conforter son rôle d'animation et de bourg-centre vis-à-vis de sa propre population et celle des autres communes de la Vallée, a vocation à poursuivre son développement démographique et donc à proposer une offre suffisante en habitat.

- Promouvoir un habitat répondant à la demande des ménages et optimisant les services et équipements en place.
- Anticiper les besoins en logements des personnes âgées.
- Orienter le développement de l'habitat prioritairement au sein de l'enveloppe urbaine existante.

### Axe 2

**Concilier le tourisme avec le dynamisme d'une ville au service de l'ensemble de sa population**



Fleurissement important du centre ville

L'activité touristique, qui résulte de la forte identité patrimoniale du territoire demeure, par les richesses produites et les emplois proposés, l'un des moteurs de l'activité économique. Toutefois, cette activité doit s'exercer de manière compatible avec le cadre de vie quotidien des habitants et ne pas compromettre les qualités intrinsèques du territoire communal.

- Orienter le développement touristique à l'intérieur du tissu urbain.
- Soutenir le commerce de proximité.
- Améliorer les conditions de stationnement des habitants.
- Conforter l'offre en équipements et services à la population.
- Pérenniser le tissu économique et industriel.
- Créer les conditions favorables au maintien et à l'évolution de la viticulture.

### Axe 3

**Concevoir une évolution du cadre de vie urbain en accord avec le site et le patrimoine**



Vue aérienne d'Alspach

KAYSERSBERG bénéficie d'un patrimoine architectural et urbain d'exception dont la préservation s'impose comme une priorité majeure du présent document d'urbanisme. Toutefois, pour rester vivant, ce patrimoine doit pouvoir évoluer et s'adapter aux exigences actuelles en matière d'habitat. Par ailleurs, la rareté du foncier disponible et l'impératif de densité (voir orientation 1) impose la recherche de nouvelles formes urbaines.

- Conserver l'unité urbaine du centre ancien.
- Associer patrimoine et développement durable.
- Affirmer des entrées de ville de qualité.
- Associer densité et qualité urbaine.
- Promouvoir la réalisation de nouveaux quartiers qui apportent une plus-value urbaine, paysagère et environnementale à la Commune.
- Poursuivre la mise en valeur des espaces publics.

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Axe 4

**Consolider la politique de gestion des espaces naturels respectueuse des grands équilibres paysagers et écologiques**



Sentier le long de la Weiss

Les espaces naturels représentent un patrimoine exceptionnel constitué ici par l'ensemble des milieux forestiers (89% de la superficie du ban communal), les prairies de fond de vallée et de versant, la Weiss et ses milieux riverains, les milieux d'accompagnement du vignoble...

Ce patrimoine vivant demeure à la fois un élément du cadre de vie de la population locale, un espace de liberté pour un large public, une aire de grande valeur du point de vue de la richesse de la faune et de la flore et un territoire aux ambiances paysagères diversifiées. A ce titre, les conditions de sa gestion et son avenir tiennent une place essentielle dans le projet de territoire.

- Maintien du caractère libre et sauvage des espaces forestiers.
- Sauvegarde des terrains nécessaires aux activités pastorales et à l'équilibre espace boisé/espace ouvert.
- Préservation des couloirs biologiques intra-vallée.
- Protection de la Weiss et de ses milieux riverains.
- Restauration paysagère du coteau et des milieux associés au vignoble.

## Axe 5

**Participer à une utilisation économe des ressources et à la prévention des risques naturels**



Panneaux solaires du camping

La prévention des risques naturels et en particulier la prise en compte des contraintes hydrauliques liées aux inondations par débordement de la Weiss est une obligation du P.L.U. Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'eau, des sols et de l'énergie, le P.L.U. constitue l'un des outils de leur gestion rationnelle faisant appel obligatoirement à d'autres mesures dans le cadre de la mise en œuvre du document d'urbanisme.

- Pour une gestion globale de la ressource en eau.
- Pour un P.L.U. synonyme de gestion économe des sols.
- Renforcement de la politique locale en faveur de la réduction de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables.
- Préparer les conditions de renouvellement du tissu bâti pavillonnaire.
- Favoriser des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle à l'échelle de l'agglomération et du bassin de vie.

## LA CONCERTATION DU PUBLIC

### Comment s'informer ?

- Informations régulières par voie de presse et dans le journal municipal.
- Informations par le site Internet : Commune : [www.ville-kaysersberg.fr](http://www.ville-kaysersberg.fr)

### Comment participer ?

- Organisation d'au minimum deux réunions publiques au cours de la procédure : le public étant informé de ces réunions par voie de presse et d'affichage en différents lieux de la Commune.
- Consultation en ligne à l'adresse : [info@ville-kaysersberg.fr](mailto:info@ville-kaysersberg.fr)

Dès la prescription de la révision du PLU, la consultation du public a été ouverte. Elle reste ouverte pendant toute la durée de l'élaboration du PLU.

**Participez  
Impliquez-vous  
Venez nombreux**

**Votre avis est  
essentiel !**

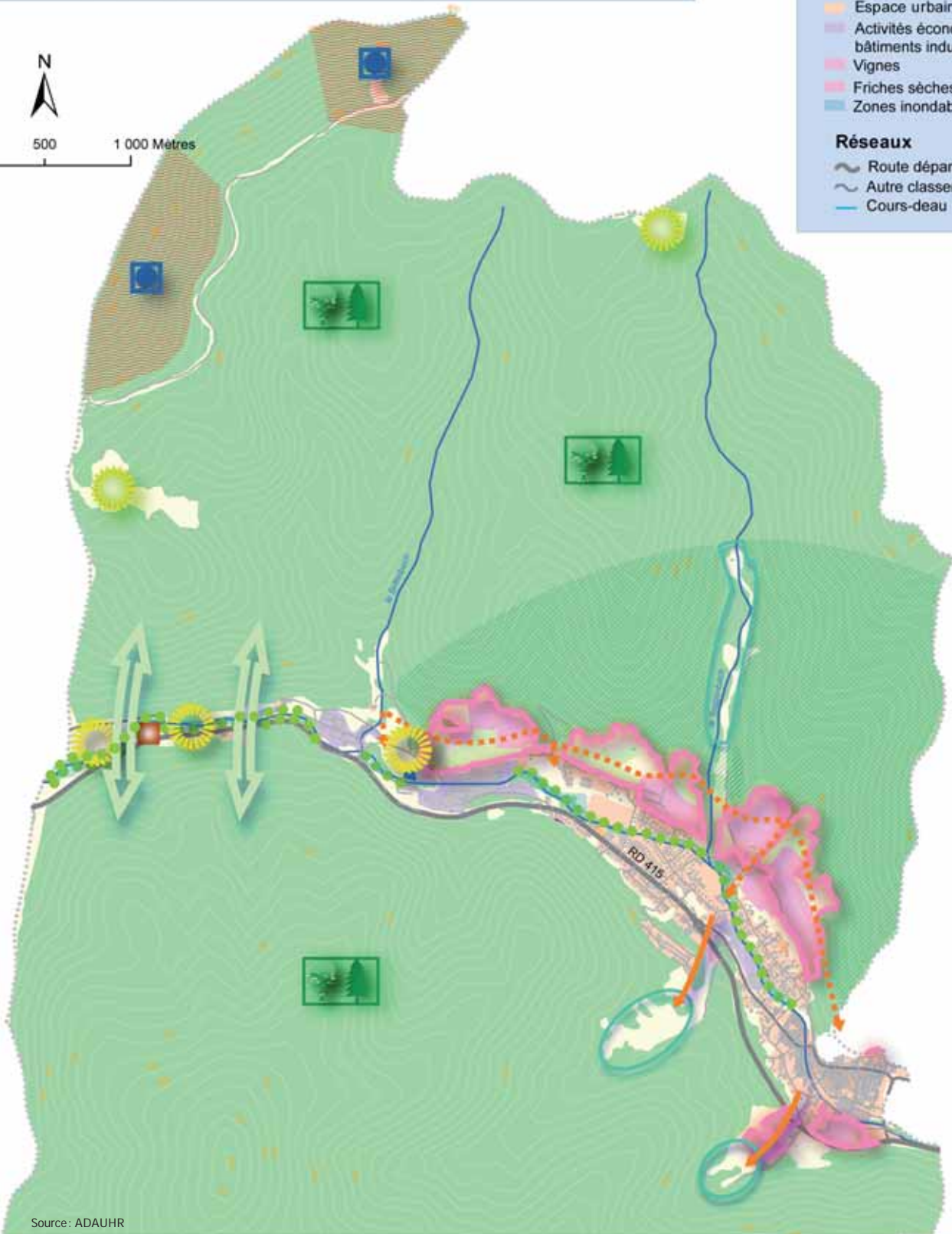
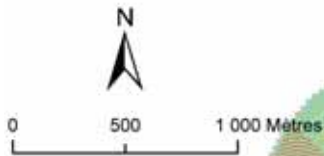
**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)  
COMMUNE DE KAYSERSBERG  
LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

**Occupation du sol**

- Forêt
- Vergers, prairies
- Friches
- Espace urbain
- Activités économiques et bâtiments industriels
- Vignes
- Friches sèches
- Zones inondables

**Réseaux**

- Route départementale
- Autre classement
- Cours-deau



Source: ADAUHR

**Orientations d'aménagement**

- Maintien de la couverture forestière et sauvegarde des réservoirs biologiques
- Préservation des milieux agricoles ouverts de versant
- Réhabilitation et réouverture paysagère des vallons du Toggenbach et du Bristel et protection des zones prairiales
- Rétablissement de liaisons piétonnes sécurisées vers les vallons
- Conservation des prairies de fond de vallée

- Gestion paysagère des peuplements et lisières forestières
- Maintien des couloirs biologiques Nord-Sud (Axes intra-vallée)
- Protection de la Weiss, de son cortège végétal et de ses milieux riverains
- Protection de la ressource en eau potable
- Préservation du vignoble et de ses milieux associés combinée à la restauration paysagère du coteau
- Aménagement d'un circuit piétonnier de mise en scène du paysage
- Aire de covoiturage à aménager

## La rue des Bains

La rue des Bains débute par une pente en face du Badhus et se termine à la « *Scharwartbrücke* » (petit pont qui enjambait le canal entre l'actuelle rue du collège et la rue des Bains). Coincée entre la Weiss et le canal des Moulins, elle est très étroite dans sa première partie, un peu plus large ensuite.

C'est là que s'élevait la première enceinte de la ville, prolongeant la muraille qui longeait la rue des Forgerons et allait rejoindre celle qui fermait la cité vers l'Est (actuelle rue de l'Eglise). Devenue inutile après l'agrandissement de la ville vers le sud et l'élévation de nouveaux remparts en 1371, la muraille fut détruite et remplacée par une rangée de maisons le long de la Weiss.

C'est dans cette petite rue dite « *Badstubgasse* » que sont signalés, dès 1397, les premiers bains.

Les bourgeois de la société médiévale et de la Renaissance fréquentaient régulièrement les établissements de bains, lieux d'hygiène et de rencontres. À une époque où l'alimentation en eau ne se faisait que par les fontaines et les puits, les bains étaient publics et appartenaient à la commune. Ils étaient gérés par un « *baigneur* » (der bader). L'usager pouvait aussi s'y faire raser la barbe ou couper les cheveux, se faire poser des ventouses et se faire préparer un bain aromatique ou médical (Kraüterbad).

On ne sait pas où se situaient exactement les bains publics, mais il est très probable que ce fut aux n° 20/22 de la rue. Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, ils se trouvaient au lieu dit Lorybad-Lorlinbad-Lehrenbad devenu Erlenbad hors-les-murs.

En 1739, on signale un baigneur dans la rue des Potiers. De 1872 jusqu'en 1944, les bains publics sont installés au rez-de-chaussée et à l'arrière du Badhus. Le bâtiment annexe du moulin situé au bord de la rivière et donnant sur la rue des Bains, est contemporain. Il en est de même pour la façade arrière du moulin impérial donnant aussi sur la rue des Bains. Le moulin, véritable enclave de l'Empire dans la Ville, est sans doute aussi vieux que la ville elle-même. Il est signalé en 1330 au même titre que le « *canal des Moulins* » qui alimentait aussi bien les moulins à huile et à tan que les moulins à céréales.

À l'entrée Nord de la petite rue, on peut encore voir l'abreuvoir à chevaux qui servait aussi, accessoirement, de lavoir. Juste en face (je vous laisse deviner pourquoi!) se trouvait l'abattoir municipal.

Mais c'est à l'autre bout de la rue (côté sud donc) que se trouve le véritable lavoir. Il jouxte le mur crénelé de l'ancienne propriété Huffel-Voltz et semble, faire partie des aménagements municipaux les plus vieux. C'est, sans doute, le premier lavoir de la ville et il servait encore dans les années 1950.

Si le nom de « *rue des Bains* » est justifié, celui de « *rue des Tanneurs* » conviendrait mieux encore. Il semble que les tanneurs de Kaysersberg se regroupaient volontiers là (bien qu'il y en eut aussi dans la rue des Forgerons) en bordure de rivière et de canal. D'ailleurs, leur « *poêle* » de corporation se situait tout près dans l'actuelle « *Maison Gisie* » (99 rue du Général de Gaulle).



Une vue de la rue des Bains en 1875

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, cinq tanneurs exerçaient leur métier dans la rue des Bains. Ils s'appelaient Georges Holl ou Joseph et Antoine Muller, Jean-Baptiste Faller ou Michel Baegert, Michel Heinrich, Antoine Haas ou Caspar Gebhard. La tannerie la plus ancienne de la rue est celle dont un porche intérieur porte l'emblème des tanneurs et la date de 1572 (n°2 de la rue). Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les tanneurs émigrèrent à la périphérie de la ville, poussés, sans aucun doute, par les nombreuses plaintes des lavandières et des voisins non-tanneurs pour pollution de l'eau et de l'air!

Deux maisons pittoresques sont datées de 1618 (n°11) et 1708, d'autres sont plus récentes (1871 pour le n°7), notamment celle du n°15 qui a remplacé deux petites maisons disparues dans un incendie le 18 novembre 1918, alors que les citoyens kaysersbergeois fêtaient avec moult fusées et pétards, l'armistice du 11 novembre qui venait d'être signé. La tannerie Gebhard a été démolie en 1945, laissant place à un petit parking. La maison n°20-22, ancienne tannerie a hébergé, jusqu'en 1939, les soeurs garde-malades de la Congrégation de St Joseph du couvent St Marc de Guéberschwihr.

Sources :

Archives municipales de Kaysersberg et études de Francis LICHTLE.

Annette BRAUN  
Présidente de la Société d'Histoire

# ASSOCIATIONS

## Aide sociale : des projets innovants

Depuis l'année dernière le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville a orienté ses aides différemment : des ateliers de cuisine ont été créés.

Deux fois par mois des personnes aidées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mais également des personnes isolées que nous souhaitons associer afin qu'elles ne demeurent pas dans l'oubli, se réunissent à la Commanderie pour ces ateliers.

Pendant deux trimestres, une dizaine de participants ont suivi des séances de cuisine (repas équilibrés à petits prix), et ont également reçu des notions telles que :

- Acquérir des techniques culinaires de base.
- Apprendre à mieux gérer son budget.
- S'initier à faire ses achats en fonction du budget familial, des besoins, des saisons.
- Faire des relevés de prix.
- Calculer le prix de revient d'une recette, d'un menu.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie.
- Prendre conscience des questions de santé liées à l'alimentation.
- Revenir à une alimentation saine, réalisée soi-même.
- Mieux nourrir ses enfants, sa famille.
- Mieux se sentir reconnu par les siens.

Le groupe ainsi constitué a appris à sortir de l'anonymat, à retrouver confiance en soi, à partager tant les projets que les difficultés.

Lors de l'évaluation, les participants ont émis le souhait de poursuivre l'Atelier.

Ainsi de décembre 2010 jusqu'à mai 2011 le CCAS a reconduit une deuxième action collective afin de consolider les acquis de l'atelier précédent avec à la clé « *DEVENIR ACTEUR DE SON QUOTIDIEN* » mais plus orienté sur le groupe et la notion de partage.

L'objectif est de monter des projets en y associant les enfants et d'autres personnes isolées de Kaysersberg.



Un moment de détente autour d'une galette des rois

Le deuxième atelier « *AUTOUR DE LA TABLE* » a pour but de :

- Partager les expériences culinaires.
- Responsabiliser les participants en préparant avec eux la séance suivante.
- Les rendre accompagnants ou acteurs en confectionnant des bredalas et en prenant leur place dans l'organisation de « *l'Apéritif de la Solidarité* » qui a eu lieu le 23 décembre à la cabane du cœur.
- Développer le lien social en les encourageant à inviter d'autres personnes à y participer.
- Travailler la notion de solidarité.
- Développer le lien parents/enfants en les amenant à organiser des activités communes avec les enfants (ex : carnaval) pour une consolidation du rôle éducatif et de transmission du parent.
- Valoriser l'image de soi.

Marie France CLAUDEPIERRE  
Déléguée du CCAS de la ville de Kaysersberg

## Domicile Services Haute Alsace : 1 association, 2 missions :

- **Mettre à votre disposition du personnel pour votre ménage, votre jardinage, vos petits travaux de bricolage.**

> Pour répondre à vos besoins ponctuels ou réguliers, nos prestations sont faciles d'accès, peu onéreuses et sans engagement sur la durée. Contactez notre chargée d'accueil au 03 89 32 78 55.

- **Accompagner les demandeurs d'emploi.**

> Si vous êtes inscrit au Pôle Emploi et rencontrez des difficultés dans votre recherche d'emploi, notre

association peut vous proposer des missions de ménage, jardinage et petits travaux à raison de quelques heures par semaine.

Contactez notre chargée de suivi socioprofessionnel, Gwendoline REECH :

DSHA - 197 avenue d'Alsace - 68 000 COLMAR

Tél : 03 89 20 25 77 - courriel : greech@apa.asso.fr



Domicile Services Haute Alsace  
au 03 89 32 78 55  
www.domicile-services.com

## KAYSERSBERG-PERWEZ (Belgique) Voyage de la Chorale Ste Cécile



Les choristes et les familles d'accueil sur le parvis de l'église de Perwez

Du 10 au 12 septembre dernier, la Chorale Ste Cécile s'est rendue à Perwez pour participer à un festival choral à l'invitation du Comité de Jumelage Perwez-Kaysersberg.

Dès notre arrivée, nous sommes pris en charge par les familles d'accueil qui vont nous héberger et, pour la plupart, vivre avec nous les temps forts de notre séjour. La matinée du premier jour est consacrée à un peu de tourisme culturel: présentation du parc des éoliennes implantées sur le territoire de Perwez et visite du musée Hergé à Louvain-la-Neuve. Derrière les exploits du héros à la houppette, nous découvrons le formidable travail de documentation de son créateur ainsi que quelques secrets de ses sources d'inspiration.

Après un repas en commun sous les platanes – nous bénéficions d'un temps splendide –, c'est le retour à Perwez pour une séance marathon de répétitions avec les chorales. En soirée, nous avons juste le temps d'une collation en famille avant d'assister au festival «*Voix Off*». Nous sommes épatés par trois ensembles au style très différent et d'une haute qualité vocale.

Le lendemain, dimanche, est tout aussi chargé. À 10h30, rendez-vous à l'église de Malèves pour une messe chantée en commun avec la chorale paroissiale du lieu: un moment intense de communion et de partage.

Le repas de midi en commun réunit les choristes et les familles d'accueil. À 14 heures, arrive le point culminant de notre séjour: le concert de clôture à l'église décanale de Perwez. Les autres salles étaient trop petites pour accueillir les 6 ensembles: une chorale d'enfants, deux chorales de jeunes, deux chorales liturgiques et une chorale d'ânés, soit une centaine de choristes sur scène pour un public de plus de 200 personnes.

Tout d'abord chaque formation présente trois pièces de son propre répertoire. En final, les six chorales interprètent en commun 3 «*tubes*»: «*Prendre un enfant par la main*», «*Je n'aurai pas le temps*» et «*Mon amant de St Jean*». L'émotion est perceptible, l'assistance enthousiaste reprend le refrain en chœur. C'est la première fois que toutes ces chorales chantent ensemble en public. Avant de repartir, la Chorale Ste Cécile remercie ses hôtes en leur offrant le traditionnel verre de l'amitié.

L'organisation du côté belge a été parfaite, l'accueil extrêmement chaleureux. Cette rencontre ne restera pas sans suite. Des amitiés se sont nouées et de nouveaux événements se déroulant cette fois à Kaysersberg sont en gestation.

Francis GIRARDIN

«*Bisous, accolades, promesses de revoyure, mercis nombreux de part et d'autre, c'était déjà la fin, ce dimanche 12 septembre 2010 après-midi, du premier séjour à Perwez de la chorale Sainte-Cécile de Kaysersberg. (...)*

*Le Saint-Esprit planait-il dans le ciel perwéziens ce week-end? En tout cas, on a senti sa présence, au sortir des Tourterelles – tiens donc – lors du festival de chorales du dimanche après-midi. Alors là, mes amis, nous pouvons carrément parler d'enchantement. Elles se sont surpassées, toutes ces chorales, stimulées, enflammées par cet esprit de convivialité, de chaleur, de beauté qui a régné ce dimanche après-midi. Les Refrains de l'amitié, la Chorale des enfants de Thorembais-Saint-Trond, la Chorale d'Orbais, la Chorale des jeunes de Thorembais-Saint-Trond exprimèrent toutes leurs grandes qualités, couronnées – que le Saint-Esprit ne m'en veuille pas – par une Sainte-Cécile lumineuse et rayonnante qui a failli nous faire perdre la tête comme elle a perdu la sienne il y a près de vingt siècles.*

*Et du couronnement, il y en eut encore en fin de concert. Les cinq chorales qui venaient de chanter, accompagnées de la chorale paroissiale de Malèves, se regroupèrent pour interpréter trois dernières chansons. Trois? Non, quatre, parce que le public avait tellement apprécié ces moments de bonheur qu'elles venaient de lui apporter, qu'il réclama un bis pour Mon amant de Saint-Jean. C'était bien dans l'esprit de l'amour naissant que se clôturait ce splendide week-end «*choralo-amical*».*

*Ç'avait été un séjour vécu dans une vraie chaleur humaine, un partage et une découverte mutuelle qui fleurent bon un rapprochement en bonne voie de réussite.»*

Extrait d'un article paru dans le bulletin communal de Perwez.

# ASSOCIATIONS

## Amitié Kaysersberg quilles



Elèves de la classe de CM2 de l'École Geiler

En septembre les quilleurs de l'Amitié ont entamé leur 53<sup>ème</sup> saison dans le championnat départemental. 13 équipes participent au championnat, soit par équipe de deux, de trois ou de quatre. Le club compte actuellement 35 licenciés.

Malgré le retour de l'équipe à six en championnat départemental et une seule médaille lors des championnats de France, le club est reparti avec le même effectif et les joueurs de l'équipe 1 feront le nécessaire pour remonter en fin de saison en division nationale.

L'avenir du club c'est les jeunes. Le mercredi après-midi l'école de quilles, sous la responsabilité du président Jean Joseph ANCEL, a été maintenu pour 2010/2011. Les horaires d'ouverture sont de 14h00 à 17h00 selon le nombre de participants.

Le club accueille également le mardi après-midi, de 14h15 à 16h00, la classe de CM2 de l'école Jean GEILER. Les 27 élèves répartis en 3 groupes sont sous la responsabilité de Jean Joseph ANCEL et de Jean-Marie BOUX qui leur apprennent les fondamentaux des quilles « classic ». Le vendredi c'est la classe du CE1 qui, pour la première année, découvre les quilles. Les 24 élèves également répartis en 3 groupes, sont encadrés par les anciens du club, Raymond KUSTER et Gérard SCHWOERER.

Un petit rappel sur la discipline « classic ». En France il y a actuellement 900 licenciés en Alsace et en Côte d'Or. Mais c'est surtout dans les anciens pays de l'Est que les quilles « classic » se pratiquent.

Il y a tous les ans des championnats du monde soit en individuel soit par équipe. La Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles a son site internet et l'on retrouve toutes les disciplines de quilles en France. L'adresse : [www.ffbsq.org](http://www.ffbsq.org)

Le président, les membres du comité et tous les membres du club présentent à leurs amis et sympathisants ainsi qu'à leurs familles les meilleurs vœux pour 2011.

Jean-Marie BOUX

## APPEL AUX BÉNÉVOLES

Suite à la réhabilitation du vallon du Toggenbach, nous programmons une opération « *crapauducs* » près de l'étang du Toggenbach afin de sécuriser le déplacement des batraciens durant leur migration (février à mars).

Nous recherchons des bénévoles pour mener à bien cette initiative et recenser les différentes espèces.

**MERCI DE VOUS MANIFESTER  
DÈS QUE POSSIBLE EN MAIRIE  
POUR VOUS INSCRIRE  
SUR LE PLANNING DISPONIBLE À L'ACCUEIL.**

Contact: Joëlle NINOFF - 03 89 78 11 11  
ou par mail : [j.ninoff@ville-kaysersberg.fr](mailto:j.ninoff@ville-kaysersberg.fr)

## RÉUNION PUBLIQUE le dimanche 6 février 2011 à 16h au Badhus

**Le maire et tous les élus vous invitent  
à une réunion/débat :**

- Projection du film de l'année 2010
- Animation
- Présentation des actions 2011
- Débat

### Sommaire

Travaux	2 et 3
Projets	4
Dossier « Plan Local d'Urbanisme »	5 à 12
Histoire	13
Associations	14
Jumelage	15
Associations / Infos	16